

L'EXCOMMUNIÉ



ORGANE DE LA LIBRE-PENSÉE

Directeur : DENIS BRACK

ABONNEMENTS : Trois mois, 3 fr. — Six mois, 4 fr. — Un an, 8 fr.

LYON 7, rue Quatre-Chapeaux, 7

CARILLON ÉLECTRIQUE

ROME, 19 juin. — Grand émoi au Vatican !... l'hostie à promener dans procession, trouvée à moitié dévorée par les rats !...
 Excommunication sera lancée contre race sacrilège...
 Comme jadis, en plein concile, contre chenilles !...
 BORDS DU GANGE, 13 juin. — Boudha se réincarner pour la cinq cent unième fois...
 Demandra au suffrage universel conservation de sa priorité sur Christ d'Occident, qui s'est incarné une seule fois...
 VENISE, 23 juin. — Sœur Raffaella Lomini, de l'Ordre des Rédemptoristes, mariée avec inspecteur forestier...
 Que de nonnettes grillent d'en faire autant !...
 SAVANNAH (Amérique), 20 juin. — Ici, grande douleur parmi catholiques...
 Leur évêque a parlé, à Rome, contre infailibilité...
 Craignent lui mourir en concile pour châtement, et plus revoir lui...
 MONTAGNES DU PÉROU, 23 juin. — Manco-Capac souvient être aussi révélateur...
 Donc, cherchez représentant infailible parmi Péruviens...
 Promet bons honoraires...

DERNIÈRES NOUVELLES

ROME, 24 juin. — Un cardinal vient de soulever grand scandale dans concile...
 Il a dit :
 L'infailibilité papale être comme les pâtés...
 Font pas les voir faire !...
 (Agence indépendante.)

A VOL D'EXCOMMUNIÉ

ENCORE LES IGNORANTINS, OU LA MENACE D'UN NOUVEAU PROCÈS.

Dans quinze jours, le 9 juillet prochain, nous publierons un numéro exceptionnel :

LA PHYSIOLOGIE DES IGNORANTINS.

Voici les circonstances au sein desquelles a poussé cette idée noire.....

Pendant que je savourais de délicieux loisirs sous les frais ombrages de Saint-Joseph, mes amis J. Lebrulé, P. Lagarguille et A. Savigny ont été invités chez un de nos juges d'instruction....

Naturellement, notre gérant seul s'est rendu à cette sinistre invitation....

Il s'agissait de deux faits :
 1° Dans notre numéro du 28 mai, P. Lagarguille a conseillé aux pères de famille de ne point confier leurs enfants aux hommes voués au célibat, et il a appuyé ce conseil sur une lamentable expérience, et aussi sur des révélations et confidences effrayantes qui nous ont été faites....

2° Dans notre numéro du 4 juin, J. Lebrulé a affirmé qu'un frère ignorantin avait, dans un accès de colère, enlevé d'un coup de baguette l'ongle de l'index à un enfant de six ans....

De là, paraît-il, un grand émoi... un éclat en police correctionnelle a été jugé indispensable !....

Notre gérant a donc été sommé de fournir des preuves écrites, des témoignages oraux, des noms, des adresses, etc.... sinon, l'Excommunié serait jugé et déclaré imposeur, menteur, calomniateur, que sais-je encore ?....

Or, pour prouver tout cela, il nous était alloué vingt-quatre heures....
 Vingt-quatre heures !.... C'était peu pour un gérant qui, jusqu'à ce jour, était parvenu à n'entrevoir le directeur du journal qu'une seule fois, et cela à travers un double ou triple grillage de fer !....
 Nul n'est censé ignorer que ma réputation

d'Adonis n'est pas incontestable.... Aussi, le terrible appareil aidant, il est fort possible que j'aie produit, aux yeux troublés de mon ami Savigny le redoutable effet d'un animal féroce, car il n'est plus revenu !....

Cependant mon impartialité m'oblige à confesser que Savigny a su trouver un moyen aussi hardi qu'ingénieux de me murmurer par le trou de la serrure le résultat de son entrevue avec M. le juge d'instruction....

Et moi aussitôt de rugir à travers mes barreaux :

« Réclamez, et pour cause, un sursis d'instruction jusqu'à ma sortie de cage.... Puis, annoncez la PHYSIOLOGIE DES IGNORANTINS.... »

Le lendemain de cette modeste aventure, j'ai eu l'avantage de subir un long interrogatoire....

Quelle impression mes réponses ont-elles produites sur M. le juge d'instruction ?... Je l'ignore encore, et probablement je l'ignorerai toujours....

Mais je sais, en revanche, que cette menace d'un nouveau procès a fortement retenu les sympathies de nos lecteurs, j'en atteste un énorme monceau de lettres....

Aussi, à peine libre, je m'empresse d'assurer à nos amis, tout en les remerciant de plein cœur, que l'Excommunié contemple, avec la plus parfaite sécurité, le prétendu délit de fausses nouvelles que depuis plusieurs jours on tient suspendu sur sa tête...

Et, d'abord, le fait signalé par notre intime ami J. Lebrulé jouit d'une excellente véracité....

Nous pouvons nommer l'enfant blessé, nous savons où le trouver... On l'a retiré de l'école ignorantine où il a été si amplement frappé... Cette école, il nous est facile de la désigner....

Franchement, nous ne pensions pas, en lançant ce fait divers, susciter la moindre agitation dans n'importe quel monde....

« Une goutte de plus dans le vase, avant qu'il déborde... » nous bornions-nous à penser dans notre simplicité....

Et, en vérité, nous qui connaissons un peu l'histoire des Ignorantins et consorts, nous hésitons encore à accorder à ce fait, tout atroce qu'il est, le droit d'afficher une gravité extraordinaire....

Allons !... évidemment se fait sentir le besoin d'une PHYSIOLOGIE DES IGNORANTINS.

En effet, voyez !...
 Voici la lettre d'un père et la déclaration du docteur C..., qu'en rentrant chez moi je trouve sur mon bureau....

D'après cette lettre et cette déclaration, il y a là, non loin de mon domicile, un autre enfant qui vient d'être la victime des brutalités d'un ignorantin....

Le docteur a constaté diverses ecchymoses sur la face latérale gauche du nez, sur la joue gauche et au front... Et pourtant, ces ecchymoses datent du 15 juin et la constatation n'a été faite que le 21....

La lettre du père est pleine d'indignation... « Mon enfant est rentré à la maison tout meurtri... non-seulement le cher frère s'est permis des coups de règle, mais sa main brutale, en frappant, a renversé l'enfant sur le carreau... »

Or, l'enfant est âgé de six ans à peine, et le frappeur est un homme de trente ans...

C'est frère Paulin-Charles qu'il se nomme... en religion !...

Et encore !...
 J'ouvre la Démocratie de dimanche 19 juin, et... lisez plutôt avec moi....

Les frères ignorantins font des leurs. Toujours mêmes procédés d'éducation. La brutalité bestiale dont ils ont donné tant de honteux exemples leur a valu le nom de Frères frappeurs, et ils l'ont certes bien mérité.

La dépravation de leurs mœurs est devenue proverbiale et chaque jour nous apporte de nouveaux faits scandaleux commis par ces hommes dénaturés qui ont fait vœu de fouler aux pieds toutes les lois humaines.

Dans une lettre adressée au Siècle, un père de famille, habitant la rue des Roulets, 11, à Paris, dé-

nonce à l'opinion publique les actes de barbarie dont son enfant, Armand Féry, âgé de huit ans, vient d'être victime de la part d'un frère de l'École dite chrétienne de la rue Saint-Bernard. Le bourreau a nom frère Louis ; il a littéralement roué de coups sa jeune victime, dont le corps est couvert de plus de vingt ecchymoses.

C'est ainsi que dans ces écoles chrétiennes on développe l'intelligence des enfants.

Une plainte a été déposée au procureur impérial, qui ne manquera pas, nous l'espérons, de poursuivre ce frère fouetteur et de requérir contre lui une peine sévère.

— A Lille, un fait mille fois plus honteux encore vient de se passer dans la maison des frères de Saint-Gabriel, faubourg Saint-Maurice.

Bien qu'il nous répugne de remuer certaines fanges, force nous est bien d'étaler au grand jour les turpitudes d'hommes qui se targuent d'avoir avec eux la morale et toutes les vertus de la terre.

L'Écho du Nord nous apprend que dans la journée de dimanche dernier, le commissaire central, accompagné de deux agents de la police de sûreté, a opéré l'arrestation du frère Flavien.

Ce misérable, qui est âgé de vingt-quatre ans, est accusé d'outrages aux mœurs, commis sur plusieurs jeunes aveugles.

Les débats de cette triste affaire vont nous révéler sans doute des détails inouis, car ces messieurs excellent dans l'art de la débauche et des scènes révoltantes.

Certes, la justice ne manquera pas de sévir contre ce monstre affublé du tricorne et du rabat, dont les ignominies s'abritaient sous le masque de la religion.

Mais n'est-il pas déplorable au sein de notre civilisation de voir l'État confier l'éducation des enfants à des êtres immondes dont rien n'égale le cynisme, si ce n'est l'hypocrisie.

Qu'on nous délivre une bonne fois de cette lèpre.

Et devant de tels faits, sans cesse renaissances, nous nous tairions !... Ah ! à notre sens, coupable serait un mutisme qui, par la confiance en l'impunité, ne peut qu'encourager le forfait !...

Oui, telle est notre conviction, nous accomplissons un strict devoir lorsque nous criions dans la nuit de certains mystères honteux :

« Pères et mères de famille, prenez garde à vous ! »

En jetant ce cri, le 28 mai dernier, non-seulement nous apercevions, se déroulant devant nous, les trop célèbres annales des Ignorantins frappeurs et amoureux, mais encore nous songions à un fait des plus tristes et des plus graves qu'il ne nous appartient pas de lancer nous-mêmes dans le domaine public, mais qui tôt ou tard y tombera....

Et, alors, gare à la bombe !...

De plus, nous avions sous les yeux plusieurs lettres étranges — une quinzaine ! — émanées d'une noire officine, lettres que signerait, certes, le berger Corydon brûlant d'amour pour le bel Alexis !...

Ces lettres sont devenues notre propriété... Eh bien ! nous allons les publier....

Tout cela connu, nous verrons bien si les pères et mères de famille ne seront pas avec nous dans cette guerre que nous poursuivons contre la bande des noirs frappeurs et des célibataires infâmes !...

Sans nul doute, parmi les ignorantins et consorts, il y a des hommes honnêtes... Que ceux-là se rassurent... ce n'est point sur eux que nous tirons....

Mais contre les autres, guerre à mort !... Pense-t-on que nous nous dissimulons les périls de cette lutte ?...

Ah ! pour nous les ténèbres sont visibles... nous distinguons parfaitement les sombres hordes qui grouillent autour de nous, menaçantes, attendant impatiemment la seconde propice pour bondir sur nous et nous mettre en pièces....

Que nous importe !... Ce n'est pas pour dormir sur un lit de roses que l'Excommunié est né....

Il lui suffit d'avoir la conviction, la conscience d'accomplir son devoir....

Donc, en chasse ! En chasse, petit Excommunié !... Sus à la bête noire !... à outrance !

A quinzaine donc la PHYSIOLOGIE DE IGNORANTINS...

DENIS BRACK.

A notre retour, nous avons reçu d'une charmante jeune fille de neuf à dix ans une naïve et jolie adresse rimée.

A cette adresse était jointe une offrande de cinq francs pour nos écoles libres et laïques.

Merci, gentille petite citoyenne Antoinette Blanchard.

Une somme de sept francs vient de nous être envoyée pour la même destination par un petit groupe de citoyennes qui désirent garder l'incognito. D. B.

AU PIED DU MUR

LES INDULGENCES

Les indulgences, c'est-à-dire l'exemption d'une partie ou de la totalité des peines du purgatoire, ont été pendant plus de dix siècles une véritable Californie pour la papauté.

Elles furent d'abord accordées en récompense d'une pénitence sincère, de prières et de pèlerinages. Mais on ne tarda pas à les échanger contre de riches aumônes, puis, enfin, à en faire un trafic tellement scandaleux qu'il souleva de dégoût tous les esprits honnêtes, et que cet abus criant devint l'arme la plus puissante du grand réformateur Luther.

Aujourd'hui ce moyen est usé jusqu'à la corde. On ne s'en sert guère pour battre monnaie. On en gratifie même assez facilement, par ci par là, quelques œuvres pieuses fort secondaires, quelques livres d'un idiotisme complet, quelques services douteux. Les zouaves pontificaux en jouissent en guise de haute paie et les curés de campagne en retirent de temps en temps quelques pièces de vingt sous. En aucun cas, le pape ne s'en montre avare. On dirait vraiment que cela ne lui coûte rien !

Mais aussi, pensez donc ! cette ficelle à dix siècles au moins de services. Elle a payé une grande partie des splendides monuments de Rome, qui font en ce moment la joie de Gros-Jean Veuillot, malgré les puces qui l'incommodent ; elle a enflammé l'ardeur de Godefroy de Bouillon et de saint Louis, de Monfort et de Vaux-Cernay, ces terribles égorgements d'hérétiques, cum ingenti gaudio ! C'est assez de merveilles comme cela !

Voilà sans doute pourquoi le pape, avec sa magnificence ordinaire, a enrichi d'une indulgence des plus étendues la chapelle Saint-Boniface qui sert de tombeau au maréchal Castellane et avait été construite à Caluire, près de Lyon, par les ordres du grand guerrier lui-même.

Le bref qui institue ces faveurs spéciales, inscrit en lettres de vermeil sur une plaque de marbre fixée sur les parois intérieures de la chapelle, semble assez curieux, et nous paraît digne d'être agréable à nos lecteurs. La leçon a été prise sur le manuscrit original, et nous en donnons une copie exacte.

La voici :
 INDULGENCES
 PIE IX, PAPE

En souvenir éternel de ceci, animé d'un cœur pieux, pour accroître la religion des fidèles, nous avons voulu offrir à nos chers enfants, par les trésors célestes de l'Eglise, un salut des âmes par les trésors célestes de l'Eglise, à tous les chrétiens des deux sexes pénitents, s'écarteront de la sainte communion, qui

chaque année visiteront avec dévotion l'église ou la chapelle élevée récemment en l'honneur de saint Boniface par les soins de notre cher fils Boniface, comte de Castellane, commandant en chef l'armée de Lyon, dans la paroisse du lieu nommé Caluire, du diocèse de Lyon, le jour de fête de saint Boniface, évêque, des premières vêpres au coucher du soleil du même jour et qui y auront adressé à Dieu de ferventes prières pour la paix des princes chrétiens, l'extirpation de l'hérésie, la glorification de notre sainte mère l'Église, nous accordons miséricordieusement en Dieu indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés. Nous relevons, en outre, dans la forme accoutumée de l'église, de cent jours de pénitences encourues par eux ou par d'autres, ceux qui, un jour de dimanche visiteront, avec un cœur contrit la même chapelle et y prieront comme est dit plus haut. Nonobstant toute opposition, les présentes valables pour l'avenir à perpétuité.

Donné à Rome, à saint Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 23^e jour de novembre 1853, 10^e année de notre pontificat

Pour Son Excellence le cardinal Macchi.

Signé: J.-B. BRANCALÉONTI CASTALLANI.

Cette inscription fait naître en moi les pensées les plus bizarres, les idées les plus bouffonnes.

Dans quelques milliers d'années — plus ou moins — lorsque notre cité et ses environs n'existeront plus, par suite de quelque cataclysme météorologique, ou par l'effet de ces lentes migrations qui déplacent les intérêts des peuples et modifient peu à peu la surface du globe; lorsque, dis-je, l'emplacement qu'occupe notre cité sera redevenu un lieu désert comme ceux de Thèbes, Ninive, Herculanium ou Carthage, il pourrait bien arriver qu'un savant archéologue aimant la solitude découvrirait tout à coup, en plantant ses choux, les ruines de ce tombeau, et trouverait l'inscription papale mutilée près des ossements informes du maréchal...

Et alors... notre savant ne pourrait-il pas en induire, avec quelque fondement, que ces restes ont appartenu à un saint quelconque?...

Voyez-vous d'ici l'émotion qu'une pareille trouvaille produirait parmi les rares habitants de la contrée!

On viendrait processionnellement et en grande pompe recueillir ces précieuses reliques, et l'on ne parlerait bientôt plus que de miracles opérés par elles...

Et à l'aide de quelque vieux parchemin indéchiffrable, ou de quelque hypothèse bien ingénieuse, on finirait par prouver que ce squelette est celui d'un martyr et qu'il est urgent de le canoniser!...

Ce même Castellane que nous connaissons tous, que nous avons vu naguère sur la place Bellecour lorgnant les dames à brûle-pourpoint, et à qui on attribue une si formidable quantité de petites aventures scabreuses... ce Castellane canonisé, ce serait joli!

Eh bien! cela ne m'étonnerait nullement. Il est à peu près certain que la plupart des saints qui peuplent le calendrier n'ont pas une origine plus authentique.

L'abbé C. Bandeville, dont l'autorité en ces matières ne saurait être suspectée, écrit quelque part que « dans les douze premiers siècles de l'Église, la grande facilité des évêques et la précipitation apportée dans les jugements de canonisation, donnèrent naissance à de graves abus. »

Qu'est-ce que cela veut dire, M. l'abbé, de graves abus?

Ne faut-il pas entendre par là que l'Église se montrait complaisante à l'excès et canonisait au galop le premier reître venu, un sacripant de sac et de corde, pourvu qu'il eut été membre de quelque illustre famille, de quelque principicule italien ou allemand, dont les héritiers payaient bien ce petit service en influence ou en espèces sonnantes? Je suis très-disposé à me ranger à cet avis.

On sait trop que l'église ne fait rien pour rien, qu'elle n'agit que lorsque son intérêt le commande.

Je veux parler de son intérêt matériel. Elle n'en connaît pas d'autre.

Aussi, quand elle bénit je cherche ce qu'elle gagne, et quand elle excommunique ce qu'elle perd... et je trouve toujours.

Les indulgences ne sont donc plus aujourd'hui qu'une faible source de revenus pour le pape.

Et pourtant jamais il n'eut autant besoin d'argent! Écoutez-le.

Il est pauvre, il est malheureux, il n'a pas une pierre pour reposer sa tête, et le denier de saint Pierre ne suffit plus! — C'est à fendre l'âme!

Mais que les fidèles se consolent. Le concile est en train de monter un truc nouveau qui doit suppléer à toutes les ren-gaines hors de service ou démodées, et rendre à la grande sangsue romaine, à cette pieuvre aux mille tentacules épuisés, toute leur force d'aspiration.

PIERRE LAGARGUILLE.

Lundi dernier, à huit heures du matin, trois à quatre cents libres-penseurs accompagnaient au cimetière de la Guillotière le convoi funèbre de la citoyenne Magne née Estran, décédée à l'âge de 28 ans, à son domicile, cours Bourbon, 101.

Cette courageuse femme, qui faisait partie de la 201^e société libre de secours mutuels, la *Tolérante*, et qui a succombé à l'une de ces affections de poitrine qui pardonnent si rarement, a conservé jusqu'au dernier moment toute son intelligence et n'a jamais démenti un seul instant les convictions de toute sa vie. Le souvenir de ses luttes, de ses travaux, de ses efforts; la conscience du devoir rempli; l'affection de son mari, de ses parents en larmes et l'estime de ses amis, lui ont procuré, à sa dernière heure, des consolations autrement fortes et sérieuses que ne le sont celles apportées en pareil cas par les lugubres cérémonies religieuses. Aussi, s'est-elle éteinte doucement et dans la plus parfaite quiétude sur le sort qui peut l'attendre dans une autre vie, s'il est possible que cette autre vie existe.

On ne redoute pas la mort lorsqu'on a vécu honnêtement.

L'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner parmi cette foule recueillie et émue, bien que M. le commissaire de police qui conduisait le convoi eût fait tout ce qu'il fallait pour lui être désagréable. Car lorsque quatre sociétaires se sont présentés pour porter le cercueil à la place des hommes de service, ce commissaire s'y est opposé assez rudement sous prétexte qu'on ne lui avait pas demandé l'autorisation. Il a même prétendu que le corps lui appartenait et qu'on ne pouvait rien faire sans son ordre.

Aussitôt que le président de la 201^e société, qui était un peu éloigné en ce moment, a su de quoi il s'agissait, il s'est avancé et a formulé la demande exigée. Cet acte de soumission a levé la difficulté, et l'on est parti.

Arrivé au cimetière, et averti par ce qui venait d'avoir lieu, une nouvelle demande a

été adressée à M. le commissaire pour prononcer quelques paroles de souvenir sur la tombe de cette sœur. Mais l'agent du pouvoir a répondu par un refus formel devant lequel on n'a pas cru devoir insister. On a seulement constaté et pris acte de ce refus avec l'intention de protester et de réclamer contre cette interdiction inexplicable, puisque les libres-penseurs lyonnais en sont seuls frappés et que nos frères de toutes les grandes villes, et notamment de Paris, n'éprouvent à cet égard aucune difficulté. Nous ne discutons pas ici les droits de l'administration; mais nous avons lieu d'être surpris que, dans notre beau pays de France, on ne puisse honorer ses morts comme on l'entend, et qu'on ne jouisse pas à cet égard d'une liberté qui n'est pas refusée, sans doute, dans les pays les plus barbares du monde.

Nous soumettons à qui de droit ces simples observations. P. L.

CORRESPONDANCE

LE COMMERCE DES MIRACLES

Fourvières, le 13 juin 1870.

Monsieur le rédacteur de l'Excommunié,

Je viens vous dire que j'ai lu avec une peine profonde votre article intitulé: *Lyon livré aux bêtes*.

Chacun son métier, dit le proverbe. Eh bien! le mien est de vendre des *ex-voto* et autres objets miraculeux; que vous ai-je donc fait pour nuire à mon petit commerce? Mais allez, vous perdez votre peine à le discréditer; ceux qui achètent chez moi ne lisent point votre *Excommunié*.

Est-ce que vous savez seulement comment notre marchandise se débite, les images, par exemple? On imprime une histoire miraculeuse avec une belle image, et vous croyez peut-être qu'on va la vendre sur les lieux où le miracle s'est fait!

On va vendre le tout, l'histoire et l'image, au moins à dix ou quinze lieues dans les campagnes. Les paysans achètent, et dès que quelque maladie se manifeste dans la famille ou dans le troupeau, on accourt en pèlerinage.

Le marchand de miracles, les cabarets, les restaurants, tout y trouve son compte; et c'est ainsi que va le commerce.

Et votre maudit journal voudrait empêcher tout cela! Que sais-je même s'il ne travaille pas à faire revenir un vieil édit, dont j'ai entendu parler avec horreur, portant:

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu?

Mais patience, le temps viendra, j'espère, où l'on brûlera ces hérétiques de journalistes.

IGNACE,
Marchand d'EX-VOTO.

TOUJOURS LES INTOLÉRANTS

Grenoble, 19 juin 1870.

Mon cher Brack,

Hier, jour de la Fête-Dieu, j'étais à Voiron, ville de douze mille âmes, essentiellement industrielle, où l'*Excommunié* est attendu impatiemment chaque samedi, et cela parce que depuis trop longtemps ce pays est sous la domination de la gent bigote et hypocrite.

J'ai vu un fait, hier, qui m'a donné une idée de l'espèce de puissance que le clergé croit exercer sur les populations; j'ai vu une fois de plus la classe ouvrière faire preuve de bon sens en face d'une intolérance qui frisait l'injure et demandait de la part de ceux qui étaient provoqués beaucoup de calme.

Hier donc, la procession, après avoir fait à peu près le tour de la ville, passait sur la place d'Armes et reprenait le chemin de l'église, lorsque M. le curé, qui faisait la police de la procession, aperçut devant

la porte de différents cafés, sur les trottoirs, des personnes qui sans se découvrir regardaient le défilé.

Aller à elles et les apostropher vertement sur leur inconvenance fut l'affaire d'un instant: « *Retenez au café ou découvrez-vous* » leur disait-il, *on doit se découvrir devant Dieu*.

Quelques-uns se sont découverts; d'autres, mieux avisés, se sont contentés de rester couverts et de lui tourner le dos.

Il y a deux ans, à pareille époque, le même fait s'était déjà produit. Le curé de Voiron, toujours, s'adressait alors à un monsieur et une dame qui, debout, l'homme découvert, regardaient passer la procession.

« *Mettez-vous la genoux* », leur dit-il à trois reprises.

Voyant qu'il n'obtenait ni réponse ni satisfaction à son désir si modestement exprimé: « *Vous me bravez!* », dit-il, en leur jetant un regard courroucé, et allant rejoindre ses ouailles qui défilaient béatement, un œil sur le livre de messe et l'autre sur les spectateurs.

Il est bon de rappeler à M. le curé de Voiron que la liberté des cultes existe; que les démonstrations extérieures de tous les cultes sont interdites par la loi; que l'autorisation accordée n'est qu'un acte de tolérance et qu'enfin aujourd'hui on est libre de ne saluer ni l'âne ni les reliques.

De retour à Grenoble, je parlais de cette aventure à quelques amis qui voulurent bien, pour me donner une idée plus exacte du personnage, me soumettre une brochure imprimée en 1847 et intitulée:

Notes pour le sieur Prosper Robin dit Normand, charpentier à la Côte-Saint-André et ses cessionnaires, contre M. François-Régis Albert, curé-archiprêtre à Voiron.

Je vous fais passer ce document. Vous y verrez comment on fait construire les couvents.

Vous verrez aussi que Loyola, Escobar et Tartuffe ont des disciples dignes d'eux.

Inutile de vous dire que Robin gagna son procès, fut ruiné et mourut quelques temps après. Il vous suffira de savoir que le curé de Voiron se porta très-bien, puisque je l'ai surpris un jour à la gare de Voiron achetant trente-cinq numéros de l'*Excommunié* (tout ce qui restait), et menaçant des flammes éternelles ceux qui vendraient ou liraient cette feuille impie!...

Ne lui en veuillez pas trop de mal, car, vous le voyez, c'est un très bon client.

Il y a bien une petite histoire de vicaires, mais il faut conserver une poire pour la soif.

Salut fraternel. GEORGES LEROUSSET.

PAS D'ARGENT, PAS DE PLUIE!

Laives, 2 juin 1870.

Monsieur Brack,

Lundi dernier, notre curé a dit une messe pour faire tomber la pluie. En effet, le lendemain il a plu, mais pas assez fort et assez longtemps.

Dans le pays on se demande pourquoi; moi, je crois avoir trouvé cette cause: c'est que la quête, faite à cette messe par plusieurs dévotés, n'a pas produit assez d'argent.

Je pense qu'on va dire une autre messe pour la pluie, et que la quête y sera plus productive; notre bon pasteur, alors, fera pleuvoir pour notre argent.

Seulement, plusieurs fidèles disent qu'il aurait dû s'y prendre plus tôt.

Salut amical, LABILLE.

GUERRE AUX PROCESSIONS

De graves motifs s'élèvent contre les processions. Elles devraient être proscrites; c'est bien ainsi que pensaient les chrétiens, tant qu'ils étaient les plus faibles.

petits groupes causent à mi-voix.... l'un raconte, les autres s'irritent ou haussent les épaules.... Plusieurs se retirent en disant: *A demain!*....

UNE HEURE. — Les soldats viennent d'évacuer la Place.... Elle semble déserte....

Mais voici deux voix qui s'appellent, rient, rient, font tapage....

Aussitôt des ombres nombreuses se glissent le long des murs de toutes les rues adjacentes, et arrivent sous les arbres où s'évertuaient ces deux voix bien connues....

C'étaient Comard et *Pot-à-Colle* qui, pendant la rude et courte échauffourée, n'avaient trouvé rien de mieux que d'escalader chacun un des arbres de la Place, et de s'y tenir cois jusqu'au départ des chasseurs....

Peu à peu se reforme un rassemblement d'une cinquantaine d'hommes, tous munis soit de torches, soit de *pressons*....

UNE HEURE ET DEMIE. — On délibère.... Faut-il agir?... Si on allait délivrer Frangin, Minguet et les autres amis?... Mais

FEUILLETON DE L'EXCOMMUNIÉ

Elle rap... hôteliers, qui s'entendaient à plumer le pèlerin.

Naguère même... trature, conseil... ciaient à la chose.

sonnages processionniers! DES TORCHES!

En 1827, le tribunal... n'aurait plus assisté à son.

Donc, les pressons... somme un signal.... Aussitôt se dispersèrent.... à peine restant à la Place vingt à trente hommes qui, Mais le curé prit la prétendue botte de paille, la divisa en deux et s'en partagèrent les morceaux.... C'étaient des torches!....

Cependant minuit sonne à toutes les églises dalentour.... Le *Battandier* s'impatiente...., car le ras-

semblement ne se reforme pas vite.... Cinq ou six hommes à peine de revenus!....

— Et les autres? criaient-ils à chacun des arrivants....

— Ils ne doivent pas tarder....

— Chacun devrait avoir sa torche sur soi....

— Et les *pressons*!....

En idiome lyonnais, un *presson* n'est autre chose que cette longue pince en fer trempée à l'une des extrémités, ce levier puissant avec lequel un homme de force ordinaire soulève facilement un poids énorme....

Plusieurs déjà avaient en main cet instrument terrible....

— Les voilà! dirent plusieurs voix....

En effet, on entendait de divers côtés un bruit de pas rapides qui approchaient....

— En route! cria le *Battandier*.... à Margnole!....

Ce fut un éclair, un coup de foudre.... En un clin d'œil, ce petit groupe d'hommes fut coupé, brisé, dispersé.... et sept ou huit

d'entre eux se trouvèrent entraînés par une vingtaine d'agents de police....

C'étaient Frangin, Minguet, et leurs amis les plus énergiques, tels que Jean Bison, Bertrand, Rondières, etc....

Ces derniers vivent encore, et jamais ils n'ont pu s'expliquer cette attaque si brusque, si impétueuse....

Furent-ils trahis?... est-ce le cri: *Aux torches!* qui donna l'éveil à la police?....

Qui le sait?....

Mais ils se rappellent avoir été assaillis à l'improviste, cernés, saisis, désarmés, sans avoir eu le temps de se reconnaître, par une multitude d'agents et de chasseurs de Vincennes....

GRANDE PROMENADE NOCTURNE.

DE MINUIT A UNE HEURE. — A chaque instant des hommes arrivent aux abords de la *Grande Place*, et se retirent précipitamment, en la trouvant occupée par de nombreux soldats....

Dans toutes les rues environnantes, de

A Autun, on célébrait en grande pompe la fête de Cybèle.

La mère de Dieu, traînée sur un char, parcourait les rues de la ville, au son de la flûte phrygienne et des cymbales, au milieu des danses frénétiques de ses prêtres et des acclamations de la foule qui se prosternait, la face contre terre sur son passage.

Seul entre tous, le fils de Faustin, Symphorien, qui se trouvait là, par hasard sans doute, resta debout, malgré la réclamation générale, et laissa même échapper quelques mots qui décéléraient le chrétien.

Amené devant le juge, il fit sa profession de foi publiquement...

« Je suis plus disposé, répartit le hardi jeune homme, à mettre cette idole en pièces, si tu me donnes un marteau. »

Symphorien fut mis à mort, et expia ainsi sa généreuse audace.

Les chrétiens le vénèrent comme un martyr.

On plaint son triste sort... On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre cette catastrophe et celle de tant de victimes immolées plus tard par le christianisme dominant, et qui n'étaient coupables que de ne pas partager les croyances du parti vainqueur.

Le délit pour lequel Symphorien fut accusé et condamné n'aurait pas eu lieu sans la procession en l'honneur de Cybèle.

Chez les païens, aussi bien que chez les chrétiens, les cérémonies extérieures, pratiquées au milieu de populations de croyances différentes, ont produit les mêmes résultats :

Oppression des consciences, abus de pouvoir de la part de la majorité, protestation énergique de la part de la minorité, querelles, animosités, luttes sanglantes.

On se rappelle que, sous Louis XV, trois jeunes gens ayant refusé de saluer une procession de capucins, furent mis en jugement à Abbeville.

L'un d'eux, le chevalier de La Barre, fut condamné à AVOIR LA LANGUE, ET LA MAIN DROITE COUPÉES, puis à faire amende honorable et enfin à ÊTRE BRULÉ VIF (sentence d'Abbeville du 28 février 1766).

Le Parlement de Paris, saisi de l'appel, adoucit la rigueur de ce jugement en décidant que le condamné serait décapité avant d'être jeté dans le bûcher (arrêt du 4 juin 1766).

Le souvenir de cette infamie commise au nom de la religion, un milieu d'un siècle où brillait la plus haute civilisation, doit nous pénétrer d'horreur.

C'est là un éloquent enseignement contre les étalages publics de religion.

Il n'y a pas longtemps, la France apprenait avec une douloureuse indignation que le clergé de Toulouse se disposait à célébrer le troisième anniversaire séculaire du massacre de plusieurs milliers de protestants égorgés au mépris de la foi des traités.

L'opinion publique fut vivement émue...

On se demandait avec épouvante comment l'Église avait le triste courage de fêter comme un heureux événement un des crimes les plus hideux dont l'histoire ait gardé la mémoire; comment, dans une ville où se trouve un grand nombre de protestants, on

oserait faire une manifestation publique pour glorifier les bourreaux de leur ancêtres.

Le gouvernement, averti par les réclamations de la presse, comprit qu'une telle fête était un scandale public, une insulte à la morale, un ferment de discorde.

La procession fut interdite.

Le clergé fut donc obligé de renoncer à sa procession extérieure; mais ne tenant aucun compte de l'indignation générale, il persista à célébrer, dans l'intérieur de la cathédrale, son jubilé du massacre.

L'archevêque donna pour raison qu'un bref du pape attachait à l'exécution de cette cérémonie de larges indulgences, et qu'il croirait manquer à ses devoirs, s'il privait les fidèles d'un bénéfice aussi avantageux!...

Peu lui importait que sa fête réveille des souvenirs sanglants, ait pour résultat de rallumer les guerres de religion!... que le fait, glorifié par lui, soit un forfait exécrationnel!...

L'essentiel est de gagner des indulgences, d'amasser des bons points pour l'autre monde!...

Le dévot ne songe qu'à ses petites affaires personnelles, la morale et l'humanité s'arrangeront comme elles pourront.

A.-S. MORIN (Miron).

LETTRES PARISIENNES

Nous avons le plaisir d'annoncer que désormais, chaque semaine, nous publierons sous ce titre : LETTRES PARISIENNES, une chronique de notre ami Casimir Bouis, ce jeune et brillant écrivain qui vient de débiter par ce coup de maître que connaissent déjà nos lecteurs : *Calottes et Soutanes*.

UNE PÉNITENCE ROYALE

Mon cher Brack,

Je vous ai écrit que je relisais les vieux auteurs historiques. J'ai retrouvé hier les *Mémoires de M^{me} de Caylus*, et j'en ai détaché une admirable page.

Voyez :

Louis XIV, vous le savez, adorait les femmes. Le scandale de ses amours et de ses bâtards était même devenu si criant que l'Église se vit, un beau matin, après le grand jubilé de 1676, obligée de demander la séparation de Louis XIV et de la Montespan....

L'Église était indignée, mon cher Brack!!!

Le roi obéit. — Mais Bossuet, voulant éviter le scandale d'une séparation publique, conseilla à Louis XIV de garder à la cour sa maîtresse. Seulement, chaque fois que le roi reviendrait chez elle, les dames les plus graves, les plus respectables de la cour devaient assister à l'entrevue.

L'entrevue eut lieu. Le roi s'était soumis.

Mais insensiblement son amour s'éveilla, et il entraîna la Montespan à la fenêtre. Les deux amants y pleurèrent, hélas! Si bien qu'à un moment, saluant les spectateurs ahuris, ils se réfugièrent dans la chambre voisine, en ayant soins de verrouiller la porte.

Cette réconciliation amena la naissance

n'est pas assez fort pour opposer une longue résistance.... En avant!

— Nous ne sommes pas assez nombreux, s'écrient plusieurs....

— Eh! si nous allions réveiller les autres!....

En ce moment arrivent une dizaine de jeunes gens chantant la *Marseillaise*....

Le terrible refrain est répété par tous....

Le rassemblement grossit de minute en minute....

Le chant de la *Marseillaise* continue.... retentit au loin dans le silence de la nuit....

Peu à peu toutes ces têtes s'exaltent.... Les voix deviennent vibrantes....

La scène est formidable....

Amour sacré de la patrie....

A cet immortel couplet, nous a raconté un des témoins de ce grand spectacle populaire, toutes les têtes se découvrirent, plusieurs vieillards s'agenouillèrent.... Il y avait là quelque chose de solennel....

de M^{me} de Blois et de M. le comte de Toulouse.

Heureusement, Louis XIV était aussi dévot qu'il était amoureux, et l'Église avait eu le soin de lui donner un confesseur jésuite. Le souvenir de sa faute le rendit si honteux qu'il se décida à faire pénitence. Mais, en véritable monarque, il connaissait l'utilité du peuple, et, avec la sainte approbation du P. Lachaise, il résolut pieusement de faire pénitence sur le dos de ses sujet protestants.

Mais ces diables de protestants avaient l'idée burlesque de se laisser *dragonner* et de mourir avant de renier leur religion, et cette ténacité dérangeait les calculs de l'orthodoxie. Le sang de ces martyrs coulait avec son éloquence, et le danger de la situation nécessitait un remède sérieux.

Or, l'Église était là et elle proposa son remède.

Le remède était logique. Les protestants léguaient à leurs fils, en mourant, leur religion et leur haine. Il fallait donc annihiler ces enfants, les *convertir*.

Ces conversions étaient faciles. Les dragons volaient les enfants à leurs familles (1) et les enfermaient dans un couvent.

Naturellement, les enfants s'y *convertissaient*.

Mais vous comprenez que ces nouveaux convertis devaient être logés, nourris, habillés. Or, cet entretien, quelque misérable que les prêtres voulussent le faire, nécessitait une dépense désagréable.

L'idéal eût été de l'imposer aux parents, n'est-ce pas?

Eh bien! lisons :

DÉCLARATION ROYALE DU 17 JUILLET 1681.

Les enfants de sept ans qui se convertissent auront le droit d'exiger de leurs parents une pension proportionnée à leurs besoins.

Eh bien! comment trouvez-vous le procédé, mon cher Brack?

Et maintenant, est-il besoin de vous dire que la déclaration royale a été signée sur la planche du confessionnal?

CASIMIR BOUIS.

Vers la fin de ma dernière lettre, le sens a été étrangement dénaturé par une coquille gigantesque : On me fait dire *l'immortalité* au lieu de *l'immutabilité!*
C. B.

RELIQUES & IMAGES

CLOUS DE LA CROIX

L'exploitation de la bêtise humaine n'a pas de bornes; ainsi, ceux qui font cet honnête métier ne sauraient trop multiplier les reliques; c'est ainsi qu'on peut trouver, en comptant bien, jusqu'à deux à trois *clous* ayant servi à crucifier Jésus.

(1) Janvier 1686. — Édit : Les enfants des *religieuses* sont mis, à partir de cinq ans, entre les mains de leurs parents catholiques, et, s'ils n'en ont pas, entre celles de catholiques NOMMÉS PAR LES JUGES. (Voyez Isambert, t. XIX, p. 543.)

Au refrain, la masse entière s'ébranla comme sous une impulsion électrique.... on se dirigea vers les portes *Saint-Laurent*...

Cette colonne populaire comptait alors plus de cinq cents hommes....

Malgré les clartés de la lune, un grand nombre avaient allumé leurs torches....

Il était environ deux heures....

Les portes *Saint-Laurent* étaient fermées et gardées par deux ou trois sentinelles....

Ces pauvres soldats furent refoulés, et on ouvrit les portes....

Toujours au chant de la *Marseillaise* et croissant à chaque pas, l'énorme multitude s'engagea dans la rue Baudin, traversa la place *Saint-Sébastien*, déboucha sur la place Colbert, puis suivit les rues *Sainte-Blandine*, *Pouteau*, *Imbert-Colomès*, *Neyret*, monta la côte des *Carmélites*, la rue des *Chartreux* et arriva aux portes qui s'ouvraient sur le cours des *Tapis*....

Là, cette colonne populaire s'élevait à plus de deux mille hommes....

Dès les premiers siècles de l'Église, les historiens se sont disputés sur l'usage qu'on a fait de ces clous : mais tous les anciens n'en comptent que trois. Voltaire et beaucoup de critiques avec lui prétendent même qu'on n'attaché Jésus d'aucun *clou*. On liait les condamnés à la croix avec des cordes.

Cependant les trois *clous* de la croix, en supposant qu'on ait fait usage de clous, se sont si heureusement multipliés que Balvin en comptait *quatorze*. Nous en avons découvert davantage!

1^o L'impératrice Héléne se voyant sur le point de périr au milieu d'une tempête, jeta un de ces clous dans la mer qui aussitôt devint calme.

2^o Elle en fit mettre un autre au riche diadème de son fils.

3^o Constantin-le-Grand, avec le troisième *clou*, fit faire un mors de bride pour son cheval, ce qui était peu révérencieux. Toutefois ce mors était très-vénéré. Grégoire de Tours raconte que l'empereur Justin, étant tourmenté la nuit par des lutins et des fantômes, s'en délivra en mettant sous son oreiller la bride de Constantin ornée du saint *clou*.

4^o Selon le même Grégoire de Tours, Théodoret et quelques autres, la magnifique bride de Constantin fut faite de deux vrais clous.

5^o La couronne de fer, que l'on garde précieusement dans une chapelle, à deux lieues de Milan, est enrichie d'un des plus grands clous de la croix.

6^o A Milan même, on a un autre *clou*, qui fut posé, dit-on, au mors du cheval de Constantin; mais Calvin observe que cela ne peut pas être, parce que saint Ambroise ne dit pas que le *clou* fut attaché à ce mors de bride, mais que ce mors de bride fut fait du saint *clou*. C'en est donc un autre. Quoi qu'il en soit, le *clou* de Milan est toujours attaché à la voûte de la cathédrale, au-dessus du grand autel, entre cinq luminaires qui brûlent jour et nuit.

7^o Ribadeneira dit que Charlemagne alla en Terre-Sainte, et en rapporta un *clou* de la croix. On montrait à Saint-Denis ce *clou* célèbre; mais on disait qu'il avait été donné à Charlemagne par l'empereur Constantin VII et que ce fut Charles-le-Chauve qui en fit présent aux moines de Saint-Denis.

8^o Nous compterons ensuite le saint *clou* qui est à Nuremberg, et que les empereurs d'Allemagne considéraient comme un talisman dont la perte pouvait occasionner les plus grands maux.

9^o On montre à Rome, dans l'église de la Sainte-Croix, un neuvième *clou*, qui fut trouvé dans le crucifix miraculeux de la ville de Lucques.

10^o Un dixième *clou* est à Rome dans l'église de Sainte-Marie, in *Campitelli*. Ce *clou* a été apporté, dit-on, par saint Grégoire de Nazianze.

11^o A Rome encore, Calvin compte un onzième *clou* dans la chapelle de Sainte-Hélène; ainsi Rome aurait les trois clous.

Ce n'est pas fini, il y a de quoi ferrer un régiment de carabiniers.

(A suivre.)

A. FAVRE.

SAINTE-BENOIT D'URBIN

(Fin)

Naturellement, notre saint était d'une chasteté la plus absolue; car, paraît-il, il serait très-agréable à leur Dieu que l'humanité prit fin, et que l'homme peu à peu disparût de la terre.

Ce qui arriverait infailliblement si l'on pratiquait scrupuleusement cette chasteté rigoureuse qui condamne même le mariage et jette la réprobation sur toute affection, tant légitime soit-elle...

L'idéal catholique est de vivre dans un petit coin tout seul en marmotant des paternôtres, et en étouffant en soi toute idée, tout sentiment dans l'égoïste préoccupation de faire son salut.

Là, elle se trouva en présence d'un régiment de ligne....

G. D. B.

(La suite au prochain numéro.)

PETITE CORRESPONDANCE

G. CHAMBARAC. — C'est bien fait!... Que diable alliez-vous faire dans cette galère?... La leçon a été profitable?... Tout est pour le mieux....

L. G. — Répondre à un masque!.....

C. A. — Bon petit cœur, va....

JOSEPH AMBROG. — En effet, très-édifiant!....

Atteignez le hut, puis nous lancerons la fusée....

En. M. (Thodore). — Voulez-vous bien ne pas nous faire de la politique!....

H. DE L. — Remerciements.... à huitaine.

JACQUET. — C'est clair!... le petit corbeau était moins sauvage que le gros!....

LAPORTE. — Ah! vous vous imaginez que l'on est ainsi enrégimenté!.... Montrez ce que vous savez faire....

F. R., *ajusteur*. — Peu utile d'y revenir,.... Pourtant le *Bouché* avait du bon!

RONDOT. — Vos six trons, excellents!.... L'Oie, politique!....

SAUTERET. — A bientôt, *Rabat-joie*!....

BÉCOND. — C'est le dix-neuvième chapeau qui nous arrive!.... Nous l'examinerons....

est-on assez nombreux pour tenter quelque chose?....

Décidément, on va se séparer sans rien arrêter, lorsque, au grand étonnement de tous, arrivent Frangin et ses amis....

C'est le commissaire de police lui-même qui les a fait relâcher.... De la salle où on les avait enfermés, ils ont entendu une longue discussion entre ce commissaire, le maire et le brigadier de gendarmerie....

« On redoute une effusion de sang.... on se contentera de protéger énergiquement le pensionnat de Margnole.... on se préoccupera aussi peu que possible des rassemblements qui pourront se produire sur les places.... Des détachements de troupes à cheval seront chargés de les disperser, s'il y a lieu. »

Sur ce, on les a mis en liberté avec des recommandations quelque peu menaçantes....

De tout cela, Frangin conclut à une action immédiate.... Le moment est propice.... A cette heure avancée, on n'a qu'à craindre le poste qui occupe Margnole.... et ce poste

Bien entendu, malgré ou plutôt à cause de sa formidable chasteté, saint Benoît d'Urbain était amoureux de la Sainte-Vierge comme sainte Thérèse l'était de Jésus-Christ.

Et c'est chose triste et curieuse à la fois d'observer comment le sentiment qu'on peut anéantir dans la vie claustrale reprend violemment ses droits, mais ne pouvant se développer que sur des affections factices, fait alors tomber les religieux et religieuses en d'étranges et lugubres folies.

Et, sans parler des criminelles anomalies dont nos tribunaux s'occupent souvent, que de perturbations morales parmi ces moines et moniales pudiques et saintes ! et à combien d'extases hystériques n'a pas conduit cet amour anormal du céleste époux et de la divine mère, qui acquérant une plus grande violence, une plus intense force d'extension dans la solitude et l'isolement où languissent de pauvres halucinés, les a amenés souvent à des excès de folie furieuse nommés *possession*, et par lesquels des hommes de cœur et d'intelligence étaient condamnés au bûcher, tels qu'Urbain Grandier et tant d'autres...

Les mortifications et les flagellations nombreuses sont aussi pour beaucoup dans le bagage des mérites béatificateurs de saint Benoît d'Urbain ; car une des raisons péremptoires qui font ouvrir le ciel, ce sont les coups de discipline.

Pour mériter le paradis, suivant les catholiques, il faut non pas se dévouer à l'humanité et aider au progrès, mais vivre de privations et de macérations, — excellent système pour empêcher les malheureux de crier trop fort...

« De quoi vous plaignez-vous, bonnes gens ? Soyez heureux, au contraire, des souffrances physiques et morales que vous éprouvez en cette vallée de larmes, vous irez au paradis tout droit. »

Suivant nos bons Pères, il ne s'agit pas de faire du bien pour gagner le ciel, mais il faut se flageller rudement ; et rien ne plaît tant à leur Dieu que la vue du sang qui coule des plaies béantes faites en son honneur, et des blessures ouvertes pour sa plus grande gloire...

O sottise et méchante engeance ! Mais est-ce bien pour leur Dieu qu'ils font tout cela, ou par suite d'une grossière idée de bénéfices à obtenir ?

Saint Pierre d'Alcantara disait : « J'ai fait un pacte avec mon corps ; tant que nous vivrons ensemble sur cette terre je ne lui laisserai aucune trêve, mais en revanche je lui promets du repos et des jouissances pendant toute l'éternité. »

Ainsi, c'est afin de pouvoir mieux et plus complètement jouir éternellement dans leur corps qu'ils le mortifient, le flagellent et veulent l'annihiler en cette vie...

Grand bien leur fasse ! Quant aux jouissances paradisiaques, on ne les définit pas très-nettement, mais elles doivent être splendides.

Serait-ce par hasard celles du paradis de Mahomet ?

Cela pourrait bien être, car depuis l'idée de l'âme jusqu'à la résurrection de la chair, tout chez eux est extérieur, tout a rapport aux sens ; ce sont les pires matérialistes, car loin de chercher à élever la matière, à l'idéaliser, pour ainsi dire, ils mettent tous leurs soins à avilir la nature, à matérialiser l'esprit.

Pas n'est besoin de dire que le vénérable Benoît d'Urbain opéra de nombreux miracles avant et après sa mort, lesquels accusèrent et affirmèrent sa sainteté...

Les miracles sont la sauce obligée de toute vie de saint ; n'entrons donc pas dans de si tristes détails qui constatent si victorieusement la crédule bêtise humaine.

Aussi bien le récit de cette vie de saint commence à jeter un lugubre voile de deuil en moi.

On étouffe en pensant au prix de quelles abrutissantes pratiques on était digne d'être appelé *fidèle*.

Le sombre poids du moyen-âge oppresse les poitrines, et l'on comprend l'immense soupire de soulagement qui eut lieu lorsque Luther parut et attaqua ces inepties.

Ah ! de l'air, de l'air ! de la lumière et du soleil ! la fièvre vous prend ; on languit, on s'éteint dans ces obscures et visqueuses ténèbres !

L'humanité, en voulant s'affranchir, a été jetée dans les bûchers ; mais en sortant de ces bûchers incandescents, les philosophes ont brandi le flambeau de la Libre-Pensée

à la chaleur duquel nous nous rechauffons encore, pauvres frileux que nous sommes, et qui illuminent pour nous l'avenir.

PAULE MINK.

Le Brick à Brack de la semaine

Dimanche, dans une de nos églises, au commencement de la procession, un ecclésiastique, précédant le *saint-sacrement*, faisait ranger les fidèles qui obstruaient le passage....

— Ecartez-vous, dit-il à une femme agenouillée devant la statue de la *Vierge-Mère*....

La vieille, absorbée sans doute par la prière, ne bougea pas....

— Etes-vous sourde ?.... rangez-vous donc.... répéta le prêtre en la secouant....

La bonne femme obéit en grommelant :

« Ce n'est pas pour *lui* que je suis venue ici, c'est pour *elle* !.... »

Et elle montrait le *saint-sacrement* et la statue de la *Vierge-Mère* !....

Le *Courrier de Lyon*, dans un de ses derniers numéros, après avoir relaté la condamnation en police correctionnelle de quelques jeunes gens, ajoute qu'*après avoir fréquenté les réunions publiques de la Libre pensée, ils n'ont pas tardé* (CONSEQUENCE PRESQUE INÉVITABLE), à *devenir fainéants, ivrognes, etc.*

La feuille cléricale insulte ainsi effrontément des assemblées de sept à huit mille personnes de tout âge et de toute condition !....

Si nous, à notre tour, ayant relevé quelques condamnations correctionnelles, nous ajoutons :

« Ces gens-là, après avoir fréquenté les processions et autres cérémonies catholiques, n'ont pas tardé à devenir des fainéants, des ivrognes, etc.... conséquence presque inévitable !.... »

Le public n'aurait-il pas raison de dire : « Quel procédé idiot et ignoble ! » Voilà pourtant les procédés du *Courrier de Lyon* !....

Autre procédé jésuitique :

Une petite feuille de même farine que le *Courrier de Lyon* — la *Semaine religieuse*, croyons-nous — a imaginé de rendre compte de quelques-unes de nos conférences publiques sous ce titre ingénieux : *Singes et guenons* !....

Cela nous a suggéré l'idée d'aller, chaque dimanche, entendre un prône et d'en faire le compte-rendu sous la rubrique : *Pîtres et clowns ou Corbeaux et cafards* !....

Sera-ce assez spirituel et d'assez bon goût !....

Explication de l'infailibilité des papes.... Colloque entre Gratry et Félix — de Loyola....

GRATRY. — Mais vous conviendrez bien au moins, cher Père, que les papes nous ont souvent induits en erreur.

FÉLIX. — Qu'est-ce que cela prouve ?

GRATRY. — Certainement, que cela ne prouve rien. Raisonsons : Un voleur se vole-t-il en nous volant ?.... Non, n'est-ce pas ?... De même donc, nos papes ont pu nous tromper, mais eux ne se sont jamais trompés.... C'est simple comme bonjour !....

(La Basoche.)

Dans sa dernière assemblée générale, le Grand-Orient de France a borné ses travaux à l'élection du Grand-Maître....

C'est le citoyen Babaud-Larivière, ancien représentant du peuple, qui a été choisi.... Pourquoi ?

Parce que ce frère maçon a été le provocateur de l'abolition de la grande maîtrise, des grades et décorations, enfin de tout une réforme qui doit de mieux en mieux mériter à la Franco-Maçonnerie les foudres de l'Église romaine....

Le nouveau grand-maître n'usera d'aucune des prérogatives précédemment attachées à son grade....

Le Conseil de l'Ordre dirigera les affaires jusqu'aux grandes réformes et modifications de l'année prochaine....

Nous félicitons les Francs-Maçons *excommuniés* de cette excellente réponse au pape et à son infailibilité....

Nous avons reçu un vigoureux petit poème : *Les fils de Kain*, par Henri Gausseron.... brillante symphonie de strophes, dont voici quelques notes....

Les temps sont arrivés. L'œil fixé sur les choses. Le peuple veut percer les ténèbres des causes. Il se sert de l'outil sacré, de la raison.... Toute nue, à ses yeux, Vérité, tu l'exposes, Et ton raisonnement emplissant sa prison, Tu fais s'effacer Dieu derrière l'horizon.

A la place de Dieu, tu montres la Justice. Tu brises le filet qu'autour du monde tisse, Ainsi qu'une araignée autour d'un mocheron, L'Erreur ; et tu défends que l'homme s'aplatisse....

Le *Progrès de l'Eure* termine ainsi un de ses articles :

« La proclamation du dogme de l'infailibilité est une bonne chose, et il faut s'en réjouir comme d'un véritable suicide de la part des ennemis de la Libre-Pensée ! » Ami, tu as raison....

Une comtesse, jeune encore, S'accusait, l'autre jour, aux pieds d'un noir cafard, D'avoir trompé souvent un mari qui l'adore.... — Examinons le cas, dit le fils d'Escobard.... Ça, que fait votre époux ?... Est-il bon catholique ?... A notre saint pontife est-il bien attaché ?... — Las ! il est protestant, mon Père — Un hérétique !... Allez en paix, ma sœur, vous n'avez pas péché.... »

J. LEBRULÉ.

UN SCANDALE

Châlon-sur-Saône, 16 juin 1870.

Citoyen,

On lit dans le *Progrès de Saône-et-Loire* d'aujourd'hui les faits suivants, auxquels on ne saurait donner trop de publicité :

Un fait d'intolérance religieuse est venu, hier, jeter la ville dans un douloureux émoi.

Des personnes, appartenant à toutes les classes de la société châlonnaise, en nous donnant des détails précis de l'événement, nous ont exprimé l'indignation la plus vive.

Hier, à trois heures, avaient lieu à Châlon les obsèques de M. Rolland, propriétaire, ancien compagnon, décédé dans sa propriété à Moroges, et ramené ici pour l'inhumation.

En quittant le domicile du défunt, les prêtres de la paroisse Saint-Pierre, assistés du curé de Moroges, s'étant aperçus qu'on avait déposé sur le cercueil des rubans *attributifs*, intimèrent... sévèrement (nous sommes coulants) l'ordre de les retirer, menaçant, si on ne cédait pas à leur injonction formelle, d'abandonner la cérémonie.

Même l'un d'eux se mit en devoir d'arracher les insignes.

En vain les compagnons qui étaient présents voulurent-ils donner quelques explications sur la *signification des rubans* (plutôt religieuse que profane) ; en vain voulurent-ils protester au nom de la coutume respectée dans tous les pays et dans tous les temps ; les deux pasteurs plantèrent là le corps et les cierges, et s'enfuirent prestement... comme si le diable les emportait, suivant l'expression des narrateurs.

Cependant le convoi s'était organisé civilement et avait pris le chemin de l'église.

Mais là, porte close. Quelqu'un se rend à la sacristie et fait de vives instances pour que le corps soit admis un instant dans l'église.

Refus impérieux. Pendant ce temps, d'honorables citoyens s'étaient rendus à la mairie, et revenaient accompagnés d'un agent de police, avec l'ordre de faire ouvrir les portes du temple ; mais le convoi, qui avait pris le parti de se rendre au cimetière, refusa, avec juste raison, de retourner sur ses pas, et le corps fut porté sans autre cérémonie à sa dernière demeure.

C'est, selon nous, par là qu'on aurait dû commencer.

Plus bas suit une lettre de MM. les Compagnons, adressée au *Progrès* ; en voici la copie :

Monsieur le directeur, Nous vous prions d'insérer dans votre honorable journal de demain ces quelques mots, au sujet des difficultés que nous avons éprouvées aujourd'hui à l'enterrement d'un frère, compagnon charpentier.

MM. les curés ont insisté pour nous faire enlever nos insignes, et comme nous n'avons pas voulu y consentir, ils ont refusé d'accompagner le décédé à sa dernière demeure.

Lors de l'enterrement de M. le curé Bourdon, les prêtres n'ont-ils pas placé sur son cercueil tous les insignes du clergé, et lorsque l'on enterre des légionnaires, des officiers et autres dignitaires, ne met-on pas leurs insignes ?

Par conséquent, l'action qu'ils ont commise est injustifiable.

Qu'ils sachent donc qu'à l'avenir nous nous passerons de leur ministère.

Depuis environ 3,000 ans que notre Société existe, nous avons toujours porté avec honneur les insignes du travail et par conséquent nous ne commencerons pas aujourd'hui à les quitter.

Pour tous les compagnons charpentiers : (Suivent les signatures de quatre maîtres charpentiers et compagnons).

Pour copie conforme :

UN DE VOS LECTEURS.

COURSES DE LYON

Les courses ont fait dimanche dernier une concurrence sérieuse aux processions de la Fête-Dieu. Malgré une chaleur tropicale l'élite de la population s'était transportée à l'Hippodrome et envahissait les avenues qui y conduisent, à partir du pont Morand et dans toute l'étendue du parc de la Tête-d'Or.

C'était un spectacle de spectateurs vraiment féérique !

L'enceinte réservée, très-spacieuse et confortablement construite, était pleine de ce qu'on est convenu d'appeler le *beau monde*, par antiphrase sans doute, et toute resplendissante de brillantes toilettes. Mais nous n'avons pas remarqué sur tous ces visages une grande émotion, une curiosité vive. Il était évident qu'on était venu là comme dans un salon, un peu pour voir et beaucoup pour être vu.

Les courses n'ont pas le privilège de passionner les Lyonnais, qui se demandent peut-être, avec le sens pratique que vous savez, si elles sont réellement utiles, et s'il n'y aurait pas d'autre moyen d'améliorer la race chevaline.

C'est un peu là notre sentiment personnel. Mais comme, après tout, les courses sont une affaire d'initiative privée, si elles ne produisent aucun résultat, au moins ne font-elles de mal à personne... sauf à quelques jockeys et à quelques parieurs malheureux que notre compassion ou notre critique ne saurait guérir ni corriger.

Lundi, au retour, le défilé a duré plus de deux heures, et nous constatons avec une véritable satisfaction que bon nombre de *petites dames* trop connues, qui étaient des flots de dentelles dans de sordides voitures traînées par des rosses échappées de chez Laracine, ont été sifflées d'importance par la foule.

C'est un symptôme heureux. On voit que peu à peu l'honnêteté monte, monte !

Il ne faut désespérer de rien... pas même de l'amélioration de la race humaine !

L'APPRENTI.

Petite Bibliothèque de l'Excommunié

Le Jésuite à vol d'excommunié.....	50 c.
L'Enfer à vol d'excommunié.....	25
Le Paradis & le Purgatoire à vol d'excommunié.....	25
La Libre-Pensée, par C. Sorgel.....	25
Le Peuple et la Révolution, par H. Verlet.....	25
Satires, par Pierre Lagarguille.....	50

L'ÉCOLE DES JEUNES FILLES

ou LETTRES D'UN ATHÉE

par ADOLPHE ROYANNEZ

Prix : 50 centimes

LIBRAIRIE DU PETIT JOURNAL

Rue Impériale, 52.

Collection à 1 fr. par la poste 1 fr. 20. Instructions secrètes des Jésuites, par SAUVESTRE.

Congrégations Religieuses dévoilées, par SAUVESTRE. Sur les Genoux de l'Église, par SAUVESTRE. Guerre aux Couvents, par J.-M. CAYLA. Les Curés mariés par le Concile, par J.-M. CAYLA. Les Jésuites hors la loi, par J.-M. CAYLA.

L'un des gérants : SAVIGNY.